



et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi — Tirage 21.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



LA CHASSE A LA PERDRIX sera close, en Loire-Inférieure, le dimanche 13 décembre, à la chute du jour. Une tolérance de deux jours, qui prendra fin le 15 décembre au soir, est accordée pour le transport et la vente de ce gibier tué le dimanche 13.

SOCIÉTÉ DU DEMI-SANG : Le Comité de la Société du demi-sang a voté son budget pour 1932. Le chapitre des courses et subventions s'élève à un chiffre qui n'est pas inférieur à celui du précédent exercice : 13.857.000 francs.

VINS DE LIQUEUR ÉTRANGERS : Nous avons produit, l'an dernier, 78.577 hectolitres de vins doux naturels. Sur cette quantité, 50.000 hectos restent invendus dans les caves des producteurs de Banyuls et de la Vallée de l'Agly. Ceux qui se sont vendus ont été liquidés à des prix de misère. Et pendant ce temps, le Portugal a exporté chez nous 130.000 hectos de faux « Porto ». Neuf fois sur dix les vins appelés « Porto » que nous buvons en France, ne sont pas des « Porto ».

EXPORTATIONS : Le « Journal Officiel » publie un avis aux exportateurs de pommes de terre à destination du Portugal. Ces exportations devront être accompagnées d'un certificat phytosanitaire. De même pour les produits agricoles d'origine végétale et produits de pépinières.

EN SUISSE, à la suite d'un referendum, la loi des Assurances Sociales a été repoussée par 507.110 voix, contre 336.900. Les Chambres avaient adopté cette loi, le Conseil fédéral la soutenait. Le Peuple a dit : non !

Pour le Chanvre

Le secrétariat de la Fédération régionale des Associations agricoles du Centre a adressé aux députés des départements intéressés la lettre suivante :

Monsieur le Député,
Nous nous permettons de vous rappeler que le projet concernant l'attribution de primes à la culture du chanvre n'a pas encore été voté par le Parlement.

Nous vous signalons d'ailleurs que le crédit de 6 millions prévu était apparu insuffisant et que les parlementaires des régions intéressées avaient demandé le relèvement à 10 millions de ce crédit.

Nous vous demandons d'intervenir d'urgence auprès du Gouvernement et de la Conférence des Présidents pour que le projet relatif à la culture du chanvre soit mis à l'ordre du jour et discuté dans le plus bref délai.

Les agriculteurs s'étonnent que le crédit de 3 millions demandé pour la participation de la France aux Jeux olympiques ait été voté dernièrement, sans discussion, et qu'ainsi des dépenses pour des exhibitions d'un intérêt très contestable aient pris le pas sur les encouragements à une production agricole acclimatée à la ruine.

Simple Comparaison

Notre élevage ovin est en régression du fait de la baisse considérable des prix de la LAINE.

Nos éleveurs de moutons ont vendu péniblement leurs lots de laine en suint à 7-6 et même 5 fr. le kilo.

Dans le commerce, au détail, la laine en pelotes se vend encore, suivant grosseur et qualité : 3 fr. 25 (la plus ordinaire), 6 fr. 90 et même 8 fr. la pelote de 50 grammes.

Le Malaise rural

La baisse brutale des prix, légumes, vins, bêtes, lait, vient de faire passer sur nos campagnes une vague de pessimisme. Par les lettres que nous recevons, par les conversations que nous avons dans nos réunions, nous recevons bien des confidences. On est inquiet. On a l'air de nous dire : N'est-ce pas de notre rôle de chercher à remonter le moral de ceux qui combattent et luttent dignement mais durement dans l'isolement de nos campagnes. Ceux d'entre nous qui ont fait la guerre, se souviennent du cafard de la solitude. Le passage de la moindre patrouille est un réconfort.

Les grands journaux remplissent leurs colonnes de considérations relatives à la crise économique, peu d'études de la crise agricole. On parle dollars, livres, pesetas, prêts à court ou à long terme, crédits gélés ou dégelés ! Qu'est-ce que tout cela ? Bien petites choses si on les place à côté de notre immense production agricole ; les meilleures combinaisons de signes monétaires, ne valent pas une belle saison et une bonne récolte. N'empêche que tout ce désordre financier, avec ses cascades de prix nous trouble considérablement, c'est la cause du malaise actuel.

Ce qui nous gêne, c'est bien plus le manque de stabilité des cours que l'importance des prix, bien plus l'harmonie entre les prix de nos ventes et celui de nos achats que le coût chiffré des marchandises.

Pierre Redureau, le fermier de la Babinère, avait en 1920, 32 têtes de bêtes d'une valeur de 40.000 francs ; en 1930, son étable valait 60.000. Était-il plus riche ? Aujourd'hui son cheptel ne vaut plus que 35.000 fr. Est-il plus pauvre ? Au fond, rien n'est changé pour lui, le soleil se lève toujours à l'est de son toit de tuiles, la pluie tombe tout pareil quand il le faut et souvent quand il ne le faut pas, ses gestes sont les mêmes, son instrument de travail, machines, bêtes et gens, n'a pas varié. Ce qui lui importe, c'est l'argent dans un an, lorsqu'il revendra grassement, les élèves qu'il vient d'acheter, les cours n'ont pas changé, qu'il puisse trouver intégralement son bénéfice dans les kilos de viande qu'il a créés. — Stabilité des cours.

Marie-Thérèse, sa fille, soigne 4 vaches, elle tire 40 litres de lait. Si le prix du litre a baissé de 30 %, que lui importe si tout ayant baissé au bourg, elle paie, linges et vêtements 30 % moins cher. Harmonie des prix.

Les esprits les plus avertis ont compris ce dont nous souffrons. A l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture, 4 et 5 novembre dernier, M. Tardieu vient d'en faire spirituellement tout un programme. « ... nous producteurs, nous savons que de cette instabilité jamais le paysan ne profite... c'est à cette stabilité que j'ai constamment travaillé... » Il a été vigoureusement applaudi. Que faire de mieux pour que l'Agriculture puisse continuer !

C'est que, imaginez un instant, que nous cessions de travailler pendant un an. On estime le revenu annuel agricole de la France, à plus de 100 milliards ; ce sera 100 milliards à trouver de suite rien que pour faire manger les 40 et quelques millions de... bouches que nous sommes. Avec quoi payer. Les rouleaux d'or de la Banque de France seront volatilisés en quelques semaines, et après ! Les impôts ; qui paiera si Jacques Bonhomme n'est plus là ?

On nous protégera donc, de bon gré ou de force, pas moyen de faire

autrement à moins d'être descendu de la lune. Hélas, même chez nous, il y en a trop qui en arrivent, avec leurs mots-remèdes, leurs théories inmanquables, ils nous mèneraient directement aux pires misères. Tous ces experts enfarinés, nationaux ou internationaux, sont des astronomes qui marchent le nez en l'air sans regarder où ils posent leurs pieds, à moins que... ne soyons pas échantons. Le Père Jeannot, dans sa simplicité, raisonnerait mieux qu'eux.

Encore et toujours nous en arrivons au protectionnisme économique, de plus en plus renforcé, pour le moment du moins, nous y sommes obligés. Même faudrait-il aller à l'économie fermée, il n'y aurait pas à hésiter. Nous ne ferions, en l'appliquant au Pays, qu'utiliser la vieille méthode qui, à travers toutes les crises de l'histoire, a sauvé la métairie française. Les anciens se souviennent du temps peu éloigné encore, où l'on faisait tout à la maison, où l'exploitation était une unité se suffisant à elle-même. Quant on ne peut pas mieux faire, c'est une façon de se sauver et d'attendre des temps meilleurs.

Il faut pourtant pouvoir exporter, au moins des produits manufacturés, pour faire vivre les usines et leurs ouvriers, ne manquent pas de nous dire nos adversaires. C'est en effet désirable, mais serait-il très malin de gagner 100 en exportant, pour perdre 1000 en ne cultivant pas.

E puis exporter ! Ou ? A part les colonies qui sont nôtres, voici tous les marchés qui se ferment un à un. Ils se protègent ne trouvant pas mieux. Restent toujours ouverts ceux des gens qui ne paient pas. Crédits gélés, traites acceptées à 3 ans, paiement en monnaie de singes... Quels bobards. Tout simplement des dépensiers qui ont jeté leur argent et celui des autres par les fenêtres, usines gigantesques inutilisées, assurances sociales ruinées, etc... Le simple bon sens est de causer gentiment avec ces gens-là, et de ne faire des affaires que donnant. D'autant plus que si on veut rester bien avec son voisin, il ne faut jamais lui prêter d'argent.

Qu'on tourne la question comme on veut, on ne fait que confirmer la nécessité, pour le présent tout au moins, de protéger la culture. A moins d'être des fous, il importe avant tout d'assurer au Français, gros, petit et moyen, « à boire et à manger ». Nous seuls pouvons le faire, nous tenons le bon bout, pas de découragement. S'il y a quelques mauvaises heures à traverser, la fin ne peut que nous être favorable.

DE CAMIRAN,

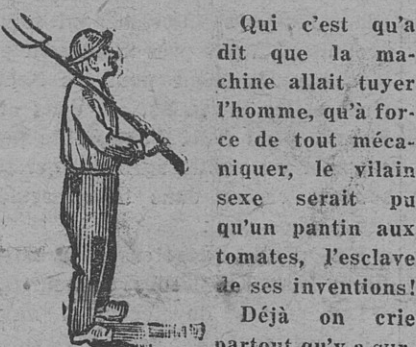
Président du Syndicat des Agriculteurs

ACHETEZ TOUS
LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX



— Alors, vous êtes Auvergnat ?
— A moitié... Quand j'ai quitté l'Auvergne je pesais 45 kilos. J'en pèse 90 à présent !

Un Brin de Causette...



Qui c'est qu'a dit que la machine allait tuer l'homme, qu'à force de tout mécaniquer, le vilain sexe serait pu qu'un pantin aux tomates, l'esclave de ses inventions ! Déjà on crie partout qu'y a surproduction, que les usines regorgent de produits fabriqués, qui va avoir du chômage, de la misère, que tout ça c'est la faute aux machines qui fabriquent en série (comme des p'tits pains) trop d'automates, trop de bécotés, trop de machines à coudre, trop de bêtes de conserves, trop de croque-morts, de boutons de culottes, de réveils-matin et le reste...

Ca me rappelle une anecdote, que j'on vu y a quelque temps dans un journal :

Un p'tit bricoleur fabriquait des boîtes artistiques pour les chocolatiers, les marchands de sent bon, de gais, etc... Les affaires n'allant pu, rapport à la concurrence, il résolut d'acheter une mécanique pour faire des boîtes ordinaires en carton. Un voyageur lui présenta le dernier modèle, qui marchait tout seul. Quelle chouette invention ! Y n'aurait pu qu'à fumer sa pipe en la regardant tourner... dans le sens giratoire, comme disait l'agent de police, à Nantes.

— Combien votre machine ?
— Soixante mille francs.

— Bigre !... c'est donné.

— Mais pensez donc, Monsieur, elle peut débiter 10.000 cartonnages par jour. Quels bénéfices vous ferez !

Le petit patron étions sur le point de conclure l'affaire, quand y posa une dernière question au représentant :

— Vous avez déjà beaucoup vendu de ces machines dans la région ?
— Oh ! oui, Monsieur, la vôtre est la cinquante-cinquième... et j'espère en placer d'autres.

Ces paroles assèrent not' bonhomme d'un seul coup. Pensez donc, cinquante-cinq mécaniques de placées, débitant chacune 10.000 boîtes par jour !

— Mais alors, qui m'achètera ma production ?... Inventez aussi une machine à fabriquer des clients, alors je vous en achèterai deux !

C'est clair comme du jus de boudin ! Avec les mécaniques les p'tits artisans, qu'aimons leur métier, qui restent dans leur village, sont devenus, pour plusieurs, des prolétaires d'usines qui faisant leur travail sans joie, toujours à répéter les mêmes gestes.

Vla pourquoi des parlementaires ont proposé de rouvrir de grands « ateliers nationaux » où qui aurait pu de machines, où ferions les ouvriers travailleraient à la main...

Et vla pourquoi, itou, la C. G. T. mène à présent une campagne, pour rendre obligatoire la semaine de 40 heures !

Quarante heures de travail par semaine ! Si qu'on appliquait ce régime-là dans nos fermes, j'crois ben qui aurait pu qu'à mettre la clef sous la porte et aller s'embaucher à la ville !

— Mais c'est-y ça leur remède à la crise de chômage et à la vie chère ?... Comme Gribouille, y courant s'mette à l'eau pour point être mouillés !

MATRE JEANNOT.

POSE-CRIPTUM. — Recu lettre intéressante sur les petits chemins de fer. On en recusera bientôt.

Achetez vos Machines Agricoles au Syndicat

VOUS VOUS ASSUREZ
LES MEILLEURS PRIX
LES MEILLEURES MARQUES

Vous soutiendrez aussi l'organisation syndicale qui sauvegarde vos intérêts !

L'Epoque des Vendanges et la Qualité des Vins

Les vendanges de 1931 n'ont pas été très favorisées dans le vignoble nantais. Elles ont donné, comme on le sait, une quantité très réduite, et la qualité est loin d'être celle d'une grande année. Nos vignerons espéraient mieux après la récolte de 1930, de malheureuse mémoire.

Lorsque l'époque habituelle des vendanges est arrivée, après un été sans soleil et des pluies incessantes, l'aspect des raisins n'était pas brillant. La véraison était tardive et évoluait avec lenteur. On trouvait sur un même pied des grappes en voie de maturation et d'autres encore vertes et dures. On voyait aussi, dans la plupart des clos, bien des grappes pourries, à la suite d'une invasion de cochylys de deuxième génération.

Les vignerons étaient perplexes. Fallait-il vendanger ou fallait-il attendre ? Vendanger, c'était évidemment aux dépens de la qualité, la vendange n'étant pas manifestement suffisamment mûre. Attendre, c'était risquer de voir les vers de la grappe étendre leurs ravages et faire disparaître une grande partie de la récolte, sous prétexte d'augmenter la qualité du vin en récoltant des raisins plus mûrs.

Les plus malins hésitaient. Mais il faut bien le dire, l'homme a toujours tendance à se hâter vers ce qu'il désire. La récolte de la vendange exerce une hantise sur l'esprit du vigneron qui voudrait déjà le vin dans ses tonneaux avant qu'elle soit à point. Il faut dire aussi que, cette année comme l'an dernier, le pèse-moût indiquait en erreur bien des vignerons. Quand j'ai parcouru le vignoble du Muscadet, le 7 octobre, je trouvais déjà bien des clos vendangés, les uns même depuis plus de huit jours, et lorsque je faisais observer qu'on s'était bien pressé et que les moûts n'étaient pas bien sucrés, on me répondait souvent : « Mais, le pèse-moût nous a donné 9° d'alcool ». En réalité, je n'ai trouvé qu'un seul moût, à cette date, atteignant ce degré ; tous les autres variaient entre

6°7 et 8°7. Il y avait une erreur de 1° au moins, allant parfois à 1°5 entre les indications du pèse-moût et le degré exact d'alcool calculé d'après le dosage du sucre. Les pèse-moûts sont gradués pour des jus sucrés, d'une acidité moyenne. Quand les raisins sont insuffisamment mûrs, le moût est moins sucré et beaucoup plus acide. La graduation du pèse-moût donne des indications erronées.

Les vendanges de Muscadet étaient terminées dans l'ensemble le 11 octobre, et l'on peut affirmer que la maturation du raisin était loin d'être achevée.

Les autres cépages du vignoble nantais, gros-plant et hybrides, étaient finis de récolter vers le 20 octobre, sans que la vendange fut dans de meilleures conditions de maturité. Les moûts de Muscadet, peu sucrés et fortement acides pour ce cépage, titraient en moyenne 8° et leur acidité dépassait souvent 9 gr. par litre. Cette constitution est tout à fait anormale pour le Muscadet. Heureusement que la liberté de chapitaliser nous a été laissée, grâce aux efforts de la Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest. La plupart des vignerons ont usé de cette liberté et ont amélioré considérablement leurs vins en les sucrant. Grâce au sucrage, les vins, enrichis en alcool, éliminent une partie des tartrates acides. Il en résulte des vins plus corsés et moins acides, sans qu'il ait été besoin de recourir à la désacidification, opération toujours délicate avec des vins légers et sensibles comme le Muscadet.

Quoi qu'il en soit, en présence des conditions de la vendange au mois d'octobre, pouvait-on chercher à améliorer la production en reculant la date de la récolte, comme le font nos voisins de l'Anjou, qui laissent longuement mûrir les raisins sur les souches, même quand la vigne commence à perdre ses feuilles ?

Il était facile d'escompter, cette

année, l'intérêt des vendanges tardives. La preuve expérimentale en fut faite par M. de Camiran, président du Comité agricole de Vertou, qui voulut bien adresser successivement à la Station Agronomique des raisins cueillis à quelques jours d'intervalle dans un même rang choisi pour l'homogénéité apparente de ses fruits. On peut suivre l'amélioration des moûts avec le temps, parallèlement avec la maturation du raisin, dans le tableau ci-dessous :

Date de la cueillette des raisins	Alcool en puissance correspondant au sucre du moût	Acidité du moût en grammes par litre
25 septembre...	8°	9.45
29 — ...	8°	9.16
6 octobre...	8°7	7.69
12 — ...	8°7	7.25
16 — ...	9°	6.47
22 — ...	9°	6.23
24 — ...	10°	5.14

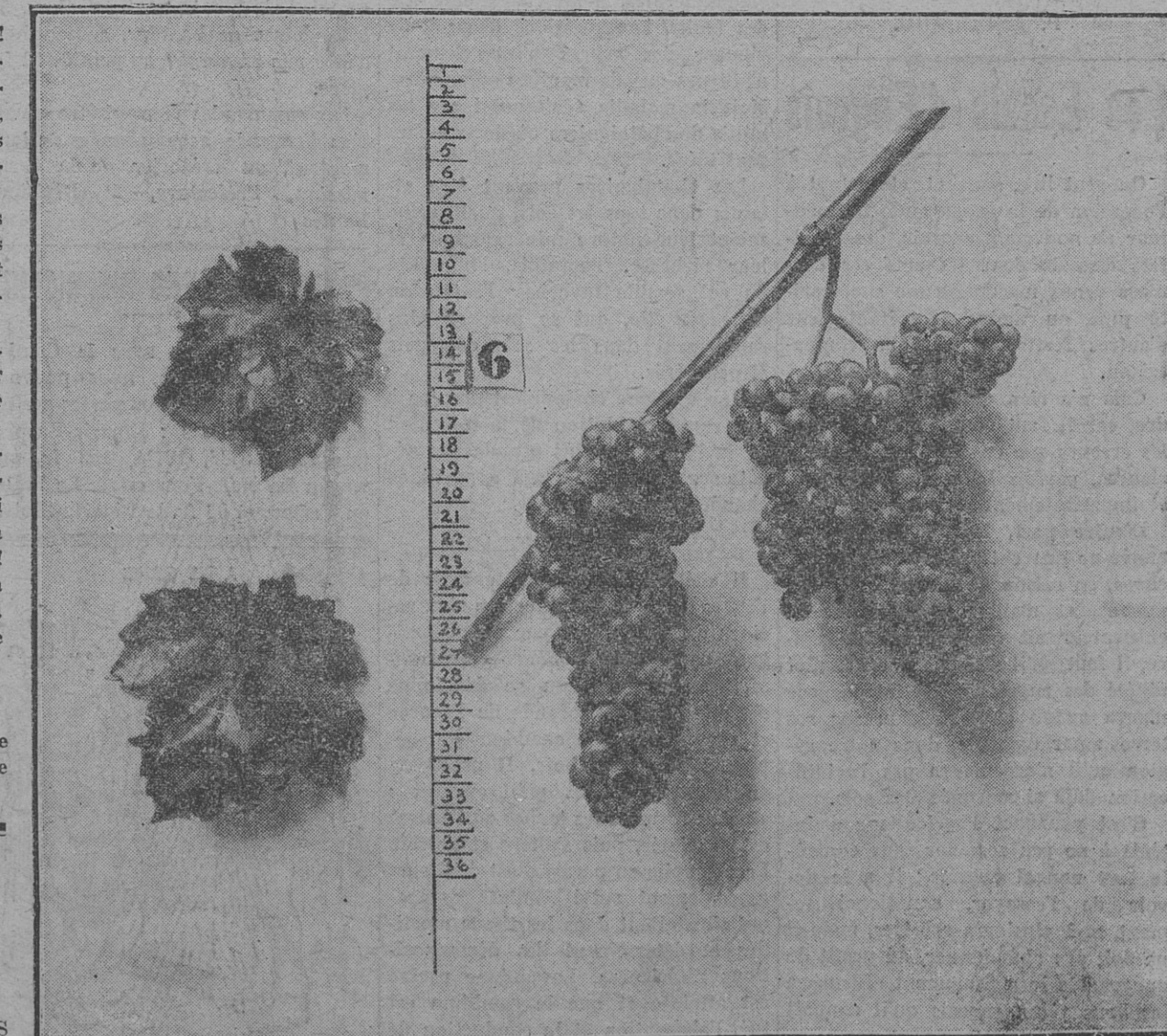
J'ai suivi de la même manière les progrès de la maturation des raisins en fonction du temps chez d'autres correspondants de la Station et j'ai trouvé des améliorations très sensibles de la qualité des moûts.

Le beau temps persistant du mois d'octobre a certes facilité grandement cette démonstration. L'amélioration de la vendange par l'insolation ne pouvait trouver de meilleures conditions. Il est évident que cette amélioration eût été moindre par un temps couvert ou pluvieux. Mais, quand la vendange est saine, elle profite des moindres rayons de soleil, même intermittents, et la vigne continue d'élaborer du sucre, quoique plus lentement, à la simple luminosité du jour quand le soleil est caché.

Il est donc certain que l'on se presse toujours trop à vendanger et que l'on a intérêt à retarder la date de la récolte si l'on veut obtenir de la qualité.

Une objection sérieuse pouvait être faite, cette année, à la généralisation des vendanges tardives, et je l'ai trouvée assez grave pour ne pas vou-

LE SEIBEL 4986



Excellent hybride producteur direct blanc ayant fait ses preuves dans notre région

loir prendre la responsabilité de conseiller par la voie de la presse, aux vignerons, de reculer la date de leurs vendanges. Beaucoup de clos ont subi des attaques de la deuxième génération de la cochyliis; les raisins pourris semblaient augmenter dans les vignes de la fin de septembre au commencement d'octobre, et beaucoup de vignerons craignaient de voir leur récolte se perdre d'autant plus qu'ils attendaient plus longtemps. Dans quelle mesure ces craintes étaient-elles fondées? La perte de récolte dépasserait-elle le gain en qualité? Quelle serait son importance en fonction du temps? Autant de questions impossibles à trancher a priori.

Pour chercher à en élucider une partie, j'ai fait une expérience, au cours des vendanges, pour me rendre compte de l'influence de la pourriture des raisins cochyliés: j'ai prélevé des raisins sains et des raisins pourris, le même jour et sur les mêmes pieds, dans un clos de Muscadet où l'on vendangeait, chez M. Dejeu, président de l'Union viticole de Vallet. J'ai foulé à part, au laboratoire, chacun de ces deux lots. Les raisins sains étaient à bonne maturité. Les raisins pourris comprenaient des grappes dont le degré de pourriture allait depuis la pourriture molle jusqu'à la pourriture dite sèche qui dominait. J'ai mesuré le rendement, en moût, de chaque lot pour un même poids de raisins. J'ai obtenu pour les raisins pourris un rendement inférieur de un dixième à celui des raisins sains. J'ai analysé les moûts de ces deux lots.

	Moût de raisins sains	Moût de raisins pourris
Densité	1073.5	1074
Sucre par litre	171 gr. 20	171 gr. 20
Alcool en puissance	9°6	9°6
Acidité	7 gr. 79	7 gr. 30
Matières pectiques	7 gr. 15	8 gr. 60

On voit que si le rendement diminue d'un dixième, il n'y a pas de différence comme teneur en sucre et en alcool. L'acidité est un peu plus faible dans les raisins pourris; au contraire, il y a plus de pectine dans le jus de ces raisins.

Que faut-il conclure de cette expérience? Il est incontestable que la pourriture diminue le rendement. La perte se limite-t-elle au dixième? Non, car les raisins pourris dont il s'agit ici n'étaient pas tous encore à l'état de pourri sec. Quelle peut être la perte maximum de rendement? Je me propose de poursuivre cette expérience l'an prochain, s'il y a de la cochyliis, en évaluant le rendement en moût aux différents stades de la pourriture des raisins.

Les vignerons qui ont récolté des vendanges cochyliées, doivent soigner tout particulièrement leurs vins, car ceux-ci contiennent beaucoup de germes de maladies et seront exposés à la casse et aux fermentations secondaires. Ces vins doivent être séparés des lies le plus tôt possible, soit à la récolte en sulfatant les moûts pour retarder l'ébullition et permettre de les séparer des grosses lies par décantation, soit quand la fermentation est terminée en soutirant les vins des que les lies sont tombées. Il faudra ensuite entretenir les vins sous mèche, à l'abri de l'air et, s'ils s'éclaircissent mal, ne pas hésiter à les coller avec une bonne colle contenant de l'acide sulfurique.

La Station Agronomique est à la disposition de tous les vignerons pour examiner leurs vins et les conseiller sur les soins nécessaires.

Le Directeur de la Station Agronomique et Oenologique,

P. ANDOUARD.

Les Essais d'Engrais

On peut lire, souvent, et surtout à l'occasion de la propagande faite autour de nouveaux engrais, des résultats d'essais dans lesquels ces derniers venus marquent une supériorité plus ou moins importante sur d'autres fertilisants mis en comparaison.

Cela n'a rien qui puisse surprendre, car il faut compter avec toutes les erreurs que comportent ces expériences, parfois hâtivement conçues, et imparfaitement exécutées.

D'autre part, les résultats d'une année ne peuvent pas signifier grand-chose, en raison de l'irrégularité des saisons, et d'ailleurs, pour que le cultivateur ait une opinion définitive, il faut qu'il s'assure que l'emploi répété des engrais qu'on lui propose n'aura aucun effet fâcheux sur ses terres: par exemple, dans notre région qu'il n'accroît pas l'acidification déjà si marquée des sols.

C'est pourquoi l'agriculteur a intérêt à ne pas accepter sans contrôle le tout nouvel engrais; il a le devoir de l'essayer, consciencieusement, et à plusieurs reprises, mais il ne doit pas abandonner, au profit de nouveautés insuffisamment affirmées, les bons vieux engrais qu'il connaît bien et qui ne le trompent pas.

P. CORMIER,
Ingénieur agronome.

La Maladie du Châtaignier

Depuis longtemps, on a signalé en France une maladie du châtaignier, dite « maladie de l'encre », dont les ravages sont sérieux. Elle est cause de l'exploitation prématurée et du non remplacement d'un bon nombre de châtaigniers. Des causes économiques: diminution de l'importance de la châtaigne pour l'alimentation des populations, recherche du bois de châtaignier pour la fabrication d'extraits tanniques, incitent aussi les propriétaires à exploiter leurs châtaigneraies. Quand des cultures rémunératrices ne peuvent leur être substituées, il en résulte un déboisement préjudiciable pour l'avenir de l'industrie, dommageable pour la productivité du pays, dangereux parfois pour le régime des eaux. Telle est l'origine de la crise du châtaignier.

Parmi les remèdes à apporter à cette crise, on doit placer la défense contre la maladie de l'encre dans les régions où elle sévit.

SYMPTOMES DE LA MALADIE

Le symptôme précurseur de la maladie de l'encre est un ralentissement de la croissance; les pousses sont plus courtes, les feuilles plus petites, de forme moins régulière, les chatons tombent sans s'épanouir, les châtaignes sont rares et petites. Le second symptôme est le jaunissement, au milieu de l'été, des feuilles de certains rameaux situés vers la cime de l'arbre; les fruits portés par ces rameaux ne mûrissent pas et les « bogues » restent attachés à l'arbre. Au printemps suivant, les branches dont les feuilles ont jauni se dessèchent. La dessiccation, portant sur des rameaux, puis sur des branches entières, progresse d'année en année et se propage du sommet à la base de la cime. Assez souvent, l'arbre malade réagit en développant à la base des branches ou sur le tronc des rameaux gourmands qui, plus tard, se dessèchent à leur tour. Finalement, l'arbre meurt, plus ou moins rapidement; parfois brusquement, dans un délai variant, en particulier, suivant la nature du sol, de trois à six ans.

Dès que se manifestent les symptômes extérieurs de la maladie, on constate que certaines racines offrent des taches noires: ces taches noires justifient le nom couramment donné à la maladie. Suivant les cas, les premières taches apparaissent, soit sur de petites racines superficielles, soit au voisinage du collet de l'arbre. Dans le premier cas, l'action progresse, en gagnant les racines plus grosses; dans le second, elle s'étend à la base du tronc, la partie de l'écorce atteinte offrant la forme d'un triangle dont la base est au contact du sol.

CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA MALADIE

La maladie de l'encre, quand elle apparaît dans un groupe de châtaigniers, se propage de proche en proche, en faisant tache d'huile; les arbres voisins d'un arbre malade étant contaminés par leurs racines. Les jeunes sujets que l'on plante en remplacement des arbres abattus sont atteints à leur tour: « le trou du mort », disent les cultivateurs, est fatal à ses successeurs.

On a l'occasion de constater sur-tout les ravages de la maladie sur des arbres de grande taille cultivés en châtaigneraies, pour la production des fruits. Les questions d'âge et de vigueur des arbres n'interviennent d'ailleurs que de manière secondaire. Mais la maladie sévit aussi sur les taillis de châtaigniers ou des souches sont tuées.

Les châtaigniers peuvent être atteints dans tous les sols, quelles que soient leur nature minéralogique et leur richesse. Toutefois, l'humidité du sol semble favoriser l'extension de l'épithète, qui se propage plus rapidement dans les sols compacts et peu aérés.

Une certaine chaleur est propice à une rapide évolution de la maladie; de là l'intensité plus grande des dégâts sur les versants aux expositions chaudes.

CAUSES DE SA MALADIE

Il a été établi que la maladie de l'encre est due à l'infection des racines du châtaignier par un champignon parasite, le *Blepharospira cambivora*. Le mycélium se développe dans les tissus profonds de l'écorce et surtout dans le cambium qui sépare l'écorce du bois. Il progresse en tuant les tissus qu'il envahit; ainsi se forment les taches où l'écorce est déprimée, puis s'allègre et noircit. Le champignon parasite est d'ailleurs normalement suivi d'autres espèces qui s'installent dans les tissus mortifiés et déterminent des décompositions ultérieures. Lorsqu'une racine est atteinte et que le cambium est tué, l'absorption et la conduction de l'eau et des matières minérales puisées dans le sol se ralentit, puis cesse. L'arbre, qui perd par la transpiration

une quantité d'eau considérable, ne peut s'alimenter; de là la fanaison des feuilles, puis la dessiccation des rameaux, en commençant par les plus hauts. Les symptômes morbides et la mort du châtaignier sont donc dus essentiellement au trouble apporté à la nutrition en eau par suite de l'envahissement des racines par le champignon parasite.

Le *Blepharospira cambivora* ne forme pas d'organes reproducteurs dans les tissus de l'arbre malade. Mais il peut vivre dans le sol des châtaigneraies aux dépens des matières organiques provenant de la décomposition des feuilles mortes. C'est là qu'il produit des sporanges à l'intérieur desquels se forment des spores mobiles à l'aide de cils (zoospores); ces zoospores nagent dans des gouttelettes d'eau à la surface du sol et peuvent être entraînées par la pluie. Si un mycélium issu d'une telle spore se développe dans le sol et vient au contact d'une racine ou du collet de l'arbre, il peut à la faveur d'une petite blessure, telle qu'une morsure d'insecte, ou d'une écorchure de l'écorce au voisinage du sol, pénétrer à l'intérieur, et l'infection est réalisée.

D'autre part, le champignon attaque les jeunes semis issus de châtaignes germant sous les arbres malades; il les tue et forme dans les tissus nécrosés des organes reproducteurs spéciaux, les œufs ou zoospores, qui contribuent à propager le parasite.

On explique par le cheminement du mycélium dans le sol, l'extension de la maladie d'un arbre à l'autre, ainsi que la contamination des arbres plantés dans le sol infecté. Quant à l'apparition de la maladie dans une châtaigneraie jusque-là indemne, elle semble due surtout à l'apport fortuit, par le fait direct ou indirect de l'homme, de mycélium ou de spores entraînées avec des parcelles de terrain ou des feuilles mortes venant d'une châtaigneraie voisine. Le transport de jeunes châtaigniers, destinés à la plantation et provenant d'une région contaminée est une cause fréquente d'apparition de nouveaux foyers de maladie.

(A suivre.)

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU CHATAIGNIER

La Commission départementale du châtaignier a commencé ses opérations pour la campagne 1931-1932.

Elle peut fournir cette année, aux conditions suivantes, des plants de toute beauté provenant de ses pépinières contrôlées de Montrevaux, et, en moindre quantité, des plants de la pépinière départementale du Gâvre: Pépinière de Montrevaux. — Plants d'un an, 10/30 cm., 7 fr. 70 le cent; plants de 1 et 2 ans, 30/80 cm., 14 fr. le cent; plants de 2 ans, 80/130 cm., 21 fr. le cent; baliveaux, 28 fr. le cent. Pépinière du Gâvre. — Plants d'un an, 10/30 cm., 8 fr. 40 le cent; plants de 1 et 2 ans, 30/80 cm., 15 fr. 40 le cent; plants de 2 ans, 80/130 cm., 23 fr. le cent.

Emballage gratuit mais port dû. Quelques colis de plants tamba du Japon sont à la disposition des amateurs, au prix de 100 fr. le colis de 50 plants, d'un an, franco gare destinataire.

Il pourrait en outre être livré une centaine de plants tamba de 1 m. 50 de hauteur, susceptibles d'être mis en verger, au prix de 21 fr. pièce.

Les commandes devront être adressées d'urgence, accompagnées de leur montant, au Trésorier de la Commission, Préfecture, 2^e Division, Nantes.

PORTES-GREFFES AMERICAINS

En collaboration avec le Comice Agricole de Vertou, nous pouvons faire venir du Midi des portes-greffes aux prix suivants: Riparia-Russetris 3309, 3306, 10114, 108 fr. sur wagon La Haie-Fouassière, Le Pallet ou Vertou, et 93 fr. la Riparia-Gloire.

A LA GARE



— Alors, qu'est-ce que vous prenez ?
— Trop aimable, M'sieu le contrôleur... pour moi, ça sera un Pernod !



Etude sur les Sujets à greffer convenant aux divers sols, chez nos meilleures Espèces fruitières

(Suite)

Coignassier. — Toutes les belles grosses races sont greffées sur le coignassier commun. La race dite de Doué ou d'Angers, si répandue dans notre région, prend fort bien de bouture. Cette essence aime un terrain frais, léger, sableux, nourissant. Nous en reparlerons à l'article Poirier, dont c'est un des meilleurs sujets.

Pêcher. — On peut envisager pour la culture de cet arbre: La culture de sujets francs de pied, les pêches de vigne, la greffe de grosses races sur franc, la greffe sur amandier, la greffe sur prunier. Les sujets francs de pied se plaisent en terrain sec ou d'alluvion sablonneux, argilo-calcaire. Il existe des races de pêchers (dans les pays viticoles) qui se reproduisent à peu près fidèlement par le semis. De même pour les Nectarines et les Brugnonnes, ces deux dernières à peau lisse, j'en profite pour rappeler au public agricole, qui fait souvent erreur dans le classement des pêches que:

Les pêches duvetueuses à noyau libre, sont les pêches communes. Les pêches duvetueuses à noyau adhérent sont les pêches Pavies.

Les pêches glabres à noyau libre sont les pêches Nectarines. Les pêches glabres à noyau adhérent sont les pêches Brugnonnes. De même en terrain sec ou d'alluvion sablonneux ou argilo-calcaire on pourra greffer les grosses races sur le franc bien entendu puisque c'est le même sujet.

En terrain sec et profond, sablonneux avec sous-sol frais plutôt calcaire qu'argileux, on greffera le pêcher sur amandier, on écussonnera vers la mi-août.

Les pêchers à fleurs doubles ou d'ornement seront écussonnés sur amandier ou prunier.

En bonnes terres de jardin contenant de l'humus et même du calcaire, mais plutôt fraîches que sèches, on greffera le pêcher sur prunier, de préférence sur Damas noir. En terrain mauvais, caillouteux ou de friche, on peut greffer quelques variétés sur prunellier épineux, exemple les races Alexander, Alexis Tepère, Reine des Vergers; on écussonne alors sur un vigoureux gît en sève dont on provoquera la pousse par un recépage du sujet l'hiver précédent. Le pêcher greffé directement sur prunier Mirabolan ne vit pas longtemps, on le surgrefferait alors en Damas, ou Saint-Julien ou prunepêche.

Le Poirier, lui, se greffe: ou sur poirier franc ou sur coignassier ou enfin plus rarement sur abépine. Le poirier franc égrain demande une bonne terre à blé reposant sur un bon sous-sol fertile, terre plutôt fraîche, ou encore terrain bien pourvu d'humus et calcaire, ou sol siliceux argileux et ferrugineux. Les marcs des poiriers sortant de presse provenant de fruits mûrs donnent d'excellents engrais (origine: de fruit aigre ou acide, peu savoureux).

Le poirier greffé sur coignassier donne des fruits gros, savoureux, abondants, mais il lui faut: un terrain frais, des sables d'alluvion, schistes, terres grasses sans être trop compactes. Le poirier sur ce sujet se met plus vite à fruits, mais il vit moins vieux.

Ne pas oublier que certaines variétés de poiriers sont rebelles au coignassier. Exemple: Beurré d'Apremont, Délices de Lowenjou, Doyenné de Montjeu, Doyenné Guillard, Fondante Fougère, Madame Chandy, Marguerite Marillat. On les surgreffe dans ce cas sur des variétés sympathiques à ce sujet: Beurré Hardy, Curé, Bergamote, Sageret, à 0,10 de la première greffe. Ces variétés surgreffées, vigoureuses, feront aussi des hautes tiges, dans ce cas on les surgreffera en tête. En sol crayeux où vit l'abépine, on s'en sert comme sujet pour le poirier; on peut utiliser les races d'abépinas d'Europe ou d'Amérique, on a vu de vigoureux et féconds poiriers greffés sur ce sujet.

Le pommier, lui, se greffe sur franc ou égrain, sur Doucin et sur Paradis (ce sont 3 races de pommiers).

En terrain agricole sablo-calcaire ou argileux sans être très profond et à sous-sol perméable, on greffera sur franc. Même procédé que pour le poirier pour obtenir des pépins pour le semis. La bonne semence de la récolte nouvelle semée du 15 janvier au 15 février lèvera 2 mois après. La graine plus âgée semée après stratification en novembre, lèvera aussi pour le printemps. Des

pépins secs semés en mars ne lèveront que l'année suivante, on voit combien la stratification est une opération utile pour gagner du temps et avoir une levée régulière.

Les variétés délicates demanderont elles aussi le surgreffage sur une race vigoureuse pour avoir de belles tiges, exemple: Borovitzky, de Jaune, Reine Musquée, Reine des Carmes, Reine plate de Champagne, etc... On surgreffe alors sur des races très vigoureuses: Transparente de Croncel, Rambour d'Hiver, Pour les fruits à cidre comme race vigoureuse, pour faire une belle tige, surgreffer en Noir de Vitry, Amer-Doux, Gros Fréquin, Rouge de Trèves, Le sujet Doucin, lui, exige un sol d'assez bonne qualité. Il peut être peu profond. Le sujet Paradis, lui, demande une bonne terre riche et fertile, sablonneuse et humifère, c'est le sujet idéal des pommiers de cordon, buisson, petit candélabre.

Le prunier. — Quelques espèces: Reine-Claude, Damas, Quetsches, se reproduisent par boutage en cépée. Les Mirabelles réussissent au boutage.

Le sujet prunier de Saint-Julien veut une bonne terre de jardin ou de vigne contenant sable-calcaire, humus, sous-sol perméable pas trop sec, mais non humide. On obtient aussi de très bons plants de ce sujet par semis. Les races: Damas de Montlignon, Krasinsky, Reine-Claude de Bayav sont très bonnes pour surgreffer, ils supportent les Mirabelles et autres races à bois fins qui seraient trop longues à donner une haute tige. Voici le procédé pour avoir vite des semis de pruniers: dès que le fruit est mûr, dépulper et semer pour éviter échauffement et assèchement du noyau. Ils s'ouvrent au mois de septembre et les plants lèvent en février. Un semis fait à la chute du fruit retarderait d'une année la germination.

Le sujet Mirabolan, lui, veut un sol léger-calcaire sans argile ni sable gras. Je connais cependant de belles haies de Mirabolan aux portes de Nantes en terre agricole plutôt argileuse, en bordure d'une avenue.

Voilà, dans un résumé assez condensé, ce qu'il faut savoir pour les diverses terres et les sujets de ces essences fruitières si utiles, leur convenant, ce qui est la plus sûre garantie de reprise d'une bonne plantation.

G. DURIVAUT,

Ingénieur horticulteur,
Directeur du Jardin des Plantes

Favorisons les Commerçants français

Des milliers de maisons de commerce sont, en France, occupées, gérées, exploitées par des étrangers. Qu'on établisse dans cette classe aussi un contingentement, puisque c'est le terme admis; qu'on laisse les Français gérer le commerce. Ne sont-ils pas aussi capables que d'autres d'assurer, aux meilleures conditions, l'approvisionnement des villes et des campagnes?

L'étranger qui s'établit en France et qui y étend son rayon d'action, à la manière d'une tache d'huile, qui, peu à peu, gagne le tissu où elle s'est d'abord produite, aussitôt qu'il a, chez nous, avec notre argent, réalisé la fortune qu'il souhaitait, s'empresse d'aller à l'étranger, dans son pays, profiter de l'aisance qu'il s'est ainsi créée. La perte est double pour le Trésor.

Nous voyons l'Anglais garnir les murs de ses cités, les pages de ses journaux du « *Buy's British* » (achetez des produits britanniques), et nous, riches plus que n'importe quel pays de produits de toutes sortes, nous avons recours à des Espagnols des Baléares pour manger des bananes des Canaries, des tomates de Majorque, des oranges de Valence, au lieu de donner à des commerçants français le moyen de gagner leur vie en vendant des bananes de Guinée, des oranges et des citrons, des mandarines d'Algérie ou de Provence, des carottes de Nantes.

Nous demandons le contingentement des commerçants étrangers, nous affirmons que l'approvisionnement du pays peut être assuré en produits français, de qualité supérieure à ceux que nous voyons importer de Floride, de Californie ou d'ailleurs, par des commerçants français dont la loyauté en affaires n'a jamais été mise en doute et chez lesquels le kilogramme a toujours pesé mille grammes.

Sols avares - Sols prodigieux

Toutes les terres ne sont pas semblables et le cultivateur a l'habitude de dire qu'il a une petite terre, ou bien une terre froide, une terre forte, ou encore une terre franche, selon que sa terre contient plus ou moins d'argile ou de silice.

La manière dont ces terres réagissent vis-à-vis de la nourriture qui y est enfouie pour nourrir les plantes, varie donc selon sa constitution physique, et nous classerons les terres selon leurs réactions, en terres prodigieuses ou en terres avares.

Les terres prodigieuses sont celles qui gaspillent leurs réserves: réserves d'eau, réserves d'éléments fertilisants; ce sont celles constituées par des éléments fins mais grossiers les terres sablonneuses, les petites terres. L'eau n'y reste pas en été; au contraire, si elles sont soutenues par un sous-sol imperméable, elles se gorgent d'eau en hiver et on ne peut y pénétrer.

Elles ne peuvent retenir longtemps les engrais, le fumier s'y brûle vite, la chaux y disparaît.

Les fumures de ces terres sont annuelles.

Il faut y mettre peu de fumier à la fois, y faire souvent de petits chaulages, les grosses doses de chaux risquant d'avoir d'abord une réaction trop brutale sur la végétation pour ensuite disparaître sans profit pour le cultivateur.

Les terres prodigieuses sont heureusement rares dans notre contrée, elles ne produisent qu'en y mettant souvent eau et nourriture.

Les terres avares, au contraire, ont les qualités opposées aux défauts des terres précédentes, mais ce sont des terres qui poussent ces qualités à l'excès. Ce sont des terres à particules terreuses très ténues, où l'argile domine, ou le sol s'agglomère, laissant difficilement l'air et l'eau s'infiltrer, comme si, méfiantes, elles ne voulaient pas se laisser pénétrer de peur de laisser dévoiler leur richesse. Ces terres ne cèdent pas facilement ce qu'elles ont reçu, et elles ne rendent pas autant qu'on leur donne; ce sont des terres fortes, argileuses, qui empêchent l'eau de les pénétrer, comme si elles craignaient que celle-ci ne leur vole leur réserve d'éléments fertilisants.

R. DE DREUZY.

ASSOCIATION GENERALE des PRODUCTEURS de BLÉ

Marché Français

Le marché du blé, depuis des semaines, connaissait tour à tour des alternatives de dépression dues à la réserve passagère de la meunerie, et de reprise dues au calme et à la résistance de la culture; il a traversé la semaine dernière une passe difficile.

Les acheteurs escomptaient une vague d'offres importantes tombant dans le vide. La culture — disait-on — a battu activement et doit réaliser ses disponibilités coûte que coûte sans pouvoir défendre ses prix.

En semant habilement le découragement, on cherchait à retirer aux détenteurs du blé toute confiance dans une réglementation présentée comme impuissante à empêcher l'effritement des cours.

Le résultat a été d'amener les acheteurs à une extrême réserve, grosse d'influence, sur un marché approvisionné — sinon à l'excès comme on l'espérait — du moins largement.

Aussi les cours ont-ils manifesté nettement, à partir du 20 novembre, une tendance marquée à la baisse.

De 152, la cote officielle est tombée en trois jours, du 21 au 24, à 140 fr. Dans le même temps, au marché réglementé, chute plus marquée encore du « courant » de 161.50 à 157.75 et du « décembre » de 163 à 159.

La situation pouvait empirer si les producteurs ne gardaient pas tout leur sang-froid; elle justifiait une mesure capable d'annuler les effets du découragement et d'opérer le redressement nécessaire.

Le décret pris par le Ministre de l'Agriculture, le 25 novembre, a ramené sans hésitation de 10 à 3 le pourcentage des blés exotiques.

Depuis le mercredi 25, grâce à la mesure prise, le marché s'est ressaisi. La culture, sans restreindre par trop ses offres, a maintenu ses prix. De 149, au plus bas, la cote officielle est remontée à 152 et le courant de 159 à 163.25.

Reprise justifiée, et légitime. Les cours actuels, surtout en tenant compte de l'écart considérable qui existe entre la cote de Paris et les prix effectifs en culture, sont encore insuffisants. Ils doivent remonter.

Mais, l'orientation nouvelle du marché ne doit pas faire commettre aux producteurs des imprudences. Elles se retourneraient contre eux et ser-

Dans ces terres avares, le cultivateur agira par force et par ruse.

Par force il fera entrer l'air et l'eau en amendant les sols, en les travaillant souvent et profondément, en mettant des fortes doses de fumier, en faisant des chaulages suffisants. La terre, grâce à l'humus et à la chaux, sera plus facile à remuer, sera moins compacte, la plante y pourra puiser plus facilement sa nourriture.

Puis il agira par ruse. De même qu'on peut amadouer un avaré en lui faisant gagner beaucoup d'argent, en l'aidant à thésauriser, de même on peut faire rendre aux terres fortes, qui laissent difficilement partir leurs réserves, en les bourrant d'engrais chimiques; c'est ce qu'on appelle saturer son sol.

Dans les terres très compactes, il ne faut donc pas craindre de mettre tout son fumier, toute la chaux nécessaire et des doses massives d'engrais phosphatés et potassiques (ceux qui sont retenus avec le plus d'énergie) car ainsi la plante pourra arriver à arracher sa nourriture à la terre à moins à lutter, et elle engraissera plus vite.

Entre ces deux sortes de terrains se trouve la terre qui, laissant les défauts des sols à consistance très forte ou très faible, unit les qualités de ces deux sols. C'est la terre franche: Terre suffisamment argileuse pour que les éléments fertilisants, l'humus et la chaux ne soient pas entraînés mais maintenus à la disposition de la plante, terre suffisamment siliceuse pour que l'air, l'eau y pénétrant, et pour que la plante n'ait pas à lutter pour conquérir sa nourriture.

Dans ces terres, le bon état de production est maintenu par le cultivateur en rapportant seulement les quantités d'éléments utiles emportés par les récoltes.

Chaque cultivateur doit donc, selon son sol, augmenter ou diminuer les doses d'engrais à mettre à l'hectare, et si ses terres sont argileuses, qu'il n'hésite pas à ouvrir la main bien grande en semant ses engrais. La terre avaré lui conservera ses éléments fertilisants tout aussi bien que s'ils étaient encore enséchés sous son hangar.

R. DE DREUZY.

viraient des intérêts autres que les leurs.

La baisse précédente était injustifiée et d'aucuns y poussaient. Nous avons montré à la culture quels dangers elle courait en cédant à l'affolement devant un recul de 2 à 3 fr. Nous l'avons mise en garde contre des offres précipitées.

Aujourd'hui, il ne faut pas donner dans un autre travers. La réduction à 3 du pourcentage d'exotiques compensera, heureusement, les importations précédentes dont nous avons déjà souligné le rythme excessif. Elle doit être maintenue jusqu'à complet équilibre.

Mais cette situation ne va pas sans douleurs et certains voudraient bien obtenir le plus tôt possible le retour prématuré à un pourcentage plus élevé. Ils ne verraient pas sans un secret plaisir ce développement d'une pointe de hausse brusquée pour influencer les décisions à venir. Or, une hausse brusquée présenterait pour la culture un double danger.

Comme tout mouvement anormal, et excessif, elle serait suivie d'une réaction, non moins excessive. Aucun intérêt à voir le marché monter brusquement pour retomber ensuite. En outre, elle pourrait rendre plus difficile la politique sage d'un pourcentage temporairement réduit actuellement nécessaire.

La ligne de conduite à tenir: ne pas céder à la tentation de restreindre les offres devant le mouvement de hausse. Vendre régulièrement en répondant à la demande; bloquer les offres à tout recul des cours.

Ainsi, notre marché doit pouvoir s'orienter progressivement vers une hausse régulière et saine.

MARCHE DES CEREALES SECONDAIRES

Seigles. — Cours plus fermes que la quinzaine précédente, 93/95 fr.

Avoines. — La cote officielle est toujours à 90 fr. Au marché réglementé, la cote du courant qui marquait 93 fr. le 25 novembre, en hausse sensible sur les semaines précédentes, est retombée, le 2, à 90 fr. En culture, cours sans changement, 83/84 fr. pour les avoines grises de Beauce et de Brie, 83/86 fr. pour les avoines blanches.

Orge. — Les affaires en orge de brasserie sont toujours très calmes. Selon les régions, on cote de 92 à 95 fr.

Association Générale des Producteurs de Viande

La Consommation et les Prix

Nous ne nous étendons pas, aujourd'hui, sur la question de la consommation et des prix de détail, que nous avons exposée dans notre numéro du 15.

Nous reproduisons simplement, ci-dessous, d'après la statistique générale de la France, le tableau comparé des prix moyens, au kilo, à la Villette (moyenne des trois qualités), et dans les établissements vendant au détail, à Paris, pour les diverses catégories de viande. Ils illustrent nos précédents commentaires sur la question et font ressortir, en particulier, le trop long décalage entre la baisse du gros et celle du détail.

	Janvier 1931	Juin 1931	Juill. 1931	Août 1931	Sept. 1931	Oct. 1931
BOEUF :						
Prix de gros.....	11 »	9 58	9 55	9 62	8 88	8 »
Prix de détail { plat de côtes.....	13 65	12 66	12 27	12 »	11 82	10 96
{ faux-filet.....	36 »	37 68	36 73	35 42	34 75	30 40
VEAU :						
Prix de gros.....	14 80	12 84	11 43	11 58	11 33	9 37
Prix de détail { poitrine.....	17 23	16 45	15 97	15 29	11 11	13 39
{ quasi.....	32 18	31 37	30 33	29 41	29 01	25 93
MOUTON :						
Prix de gros.....	16 61	15 54	15 16	14 12	13 85	12 30
Prix de détail { poitrine.....	11 18	9 08	8 33	8 46	9 43	8 52
{ gigot.....	30 69	30 »	29 50	29 37	29 08	27 93
ORC :						
Prix de gros.....	8 80	7 53	8 74	9 39	8 95	7 88
Prix de détail { échine.....	17 77	19 66	20 39	19 28	16 87	14 45
{ lard.....	10 83	9 45	9 57	10 33	11 50	11 47

Les chiffres de novembre marquent une accentuation de la baisse. Des cas d'abattage et de vente de leurs animaux par des agriculteurs, nous ont été signalés. Nous prions nos adhérents de nous faire part de ceux dont ils auraient connaissance autour d'eux.

Chronique des Marchés

Le marché de Paris a été secoué, comme nous l'avons écrit dans notre communiqué du 15, par des fluctuations désordonnées des cours : un premier engorgement du marché, dû à des envois très exagérés de bétail à la Villette, a amené un effondrement des prix. Celui-ci — nous l'avons dit — ne pouvait être suivi par la province et, de fait, il ne l'a pas été. Aussi la réaction s'est-elle montrée tout aussi violente. Les marchands, en effet, devant ce décalage, ne pouvaient plus retrouver à la vente à Paris leurs prix d'achat à la campagne. D'autre part, les emboucheurs, en présence de cette baisse, semblaient enfin restreindre leurs envois. C'est ce qui explique la reprise brusque des trois marchés suivants. Reprise trop brusque même, car par le phénomène inverse du précédent, on assista à une nouvelle recrudescence des envois et à un nouveau recul des prix.

Aux Halles centrales, les oscillations trop accentuées n'ont pu être toujours reflétées avec exactitude par les mercuriales officielles, comme d'ailleurs à la Villette.

En somme, l'approvisionnement des Halles en viandes bovines nettement déficitaire dans la première partie de l'année sur le premier semestre de 1930 (lui-même en très net recul sur 1929), devient au contraire, bien supérieur dans les mois suivants au point de rétablir presque l'égalité pour l'ensemble des dix mois.

Pour le mouton, l'augmentation en 1931, déjà sensible en juillet, apparaît plus encore fin octobre.

A noter, ici, le développement des provenances étrangères : pour les quatre mois de juillet à octobre inclus, en 1931, 837.500 kilos de bœuf de l'étranger ont été introduits aux Halles, contre 98.800, en 1930, et 1.729.000 de mouton contre 1.286.900.

Pour les gros bovins, là aussi, le changement est bien net. Du fait, surtout, des gros arrivages d'octobre, la période juillet-octobre devient plus chargée en 1931 qu'en 1930, alors que le premier semestre était caractérisé par un déficit de 20 %.

Quant au marché des moutons, il a perdu, par suite de la concurrence des viandes abattues.

En résumé, sur le marché de Paris, nous du marché français, le fait

	Janvier 1931	Juin 1931	Juill. 1931	Août 1931	Sept. 1931	Oct. 1931
BOEUF :						
Prix de gros.....	11 »	9 58	9 55	9 62	8 88	8 »
Prix de détail { plat de côtes.....	13 65	12 66	12 27	12 »	11 82	10 96
{ faux-filet.....	36 »	37 68	36 73	35 42	34 75	30 40
VEAU :						
Prix de gros.....	14 80	12 84	11 43	11 58	11 33	9 37
Prix de détail { poitrine.....	17 23	16 45	15 97	15 29	11 11	13 39
{ quasi.....	32 18	31 37	30 33	29 41	29 01	25 93
MOUTON :						
Prix de gros.....	16 61	15 54	15 16	14 12	13 85	12 30
Prix de détail { poitrine.....	11 18	9 08	8 33	8 46	9 43	8 52
{ gigot.....	30 69	30 »	29 50	29 37	29 08	27 93
ORC :						
Prix de gros.....	8 80	7 53	8 74	9 39	8 95	7 88
Prix de détail { échine.....	17 77	19 66	20 39	19 28	16 87	14 45
{ lard.....	10 83	9 45	9 57	10 33	11 50	11 47

dominant depuis le milieu de l'année est la reprise brusque des arrivages, après une longue période d'approvisionnement ralenti.

La consommation n'ayant pas repris parallèlement, pour les raisons maintes fois répétées, la baisse était fatale. C'est pourquoi nos efforts, les questions de protection en voie d'arrangement, doivent s'intensifier dans le sens du développement de la demande.

A la Villette, des variations de grande amplitude ont été observées dans les cours, pour les raisons exposées ci-dessus, durant tout le mois de novembre.

En gros bétail, vers la fin du mois, les arrivages redevenaient excessifs et font, à nouveau, fléchir les prix. Le marché du veau est resté effondré, mais la reprise saisonnière de la demande semble s'esquisser dans la seconde quinzaine de novembre.

Mêmes fluctuations en moutons qu'en bovins. La brebis est en même temps très accentuée : une reprise devrait se produire en décembre.

Pour le porc, les cours sont restés très déprimés, mais les milieux du marché se montraient un peu moins pessimistes en fin de mois.

le conseil de Voltin

...Noël... Jour de l'An...
Faites un cadeau utile et agréable : un appareil électrique chauffe-plat, réchaud, grille-viande four électrique de cuisine chauffe-eau à accumulation chaudière cuiseur

Adressez-vous à votre électricien et à la Société NANTAISE D'ELECTRICITE, 28, rue de Strasbourg, à Nantes.
Faites le concours de l'Almanach « La Terre Nationale » 1932.

La Vie Syndicale

Saint-Mars-la-Jaille ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT

Dimanche 13 décembre aura lieu à Saint-Mars-la-Jaille l'Assemblée générale ordinaire du Syndicat de Saint-Mars, sous la présidence d'honneur de M. le Marquis de la Ferrière.

Electrification Rurale

Des conférences sur l'électrification rurale auront lieu Dimanche 13 Décembre, à :

SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES, Salle Lusset, à 8 h. 30.

VALLET, Salle du Patronage, à 15 h.

Ancenis

Lundi 14 décembre, à 15 heures, M. ANDOUARD, directeur de la Station Agronomique de la Loire-Inférieure, fera une conférence dans la Salle des Fêtes de la Mairie d'Ancenis, sur le Sol, sa Composition, les Engrais nécessaires, etc....

Les présidents d'honneur de cette Conférence seront : MM. Marquis de la Ferrière, député et président du Conseil général ; docteur Bousseau, maire d'Ancenis ; commandant Mercier, commandant d'Armes de la Place.

Tous les agriculteurs, viticulteurs, jardiniers, sont cordialement invités.

Assemblée Générale de la Coopérative

L'Assemblée générale annuelle de la Coopérative du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure aura lieu le samedi 19 décembre 1931, à 16 heures, au siège social, 2, rue Scribe, Nantes.

Ordre du jour
Approbation des comptes,
Nomination d'un commissaire aux comptes.
Questions diverses.

Assemblée Générale du Syndicat

L'Assemblée générale annuelle du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure aura lieu le samedi 19 décembre 1931, à 15 heures, au siège du Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

Saint-Viaud

Dimanche 20 décembre, à 3 heures de l'après-midi, à l'ORPHELI-NAT LERAY, au Plessis-Grimaud, conférence agricole sur des sujets d'actualité, par M. R. FAIVRE, directeur technique du Syndicat Central. Tous les agriculteurs sont invités.

Foires et Marchés de la Semaine

Dimanche 13 Décembre. — Saint-Mars-la-Jaille.

Lundi 14. — Touvois, Nozay, Pontchâteau.

Mardi 15. — Cordemais, Legé, Monais, Planté, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Montoir-de-Bretagne, Paulx.

Mercredi 16. — Montbert, Plessé, Vigneux, Châteaubriant, Savenay. Jeudi 17. — Campbon, Fresnay, Herbignac, Héric, Jans, La Chapelle-Heulin, Ancenis, Cordemais, Saint-Jean-de-Corcoué.

Vendredi 18. — Nort-sur-Erdre, Orvault, Clisson, Paulx, St-Nazaire.

Samedi 19. — Issé, Vay

LES VERRES

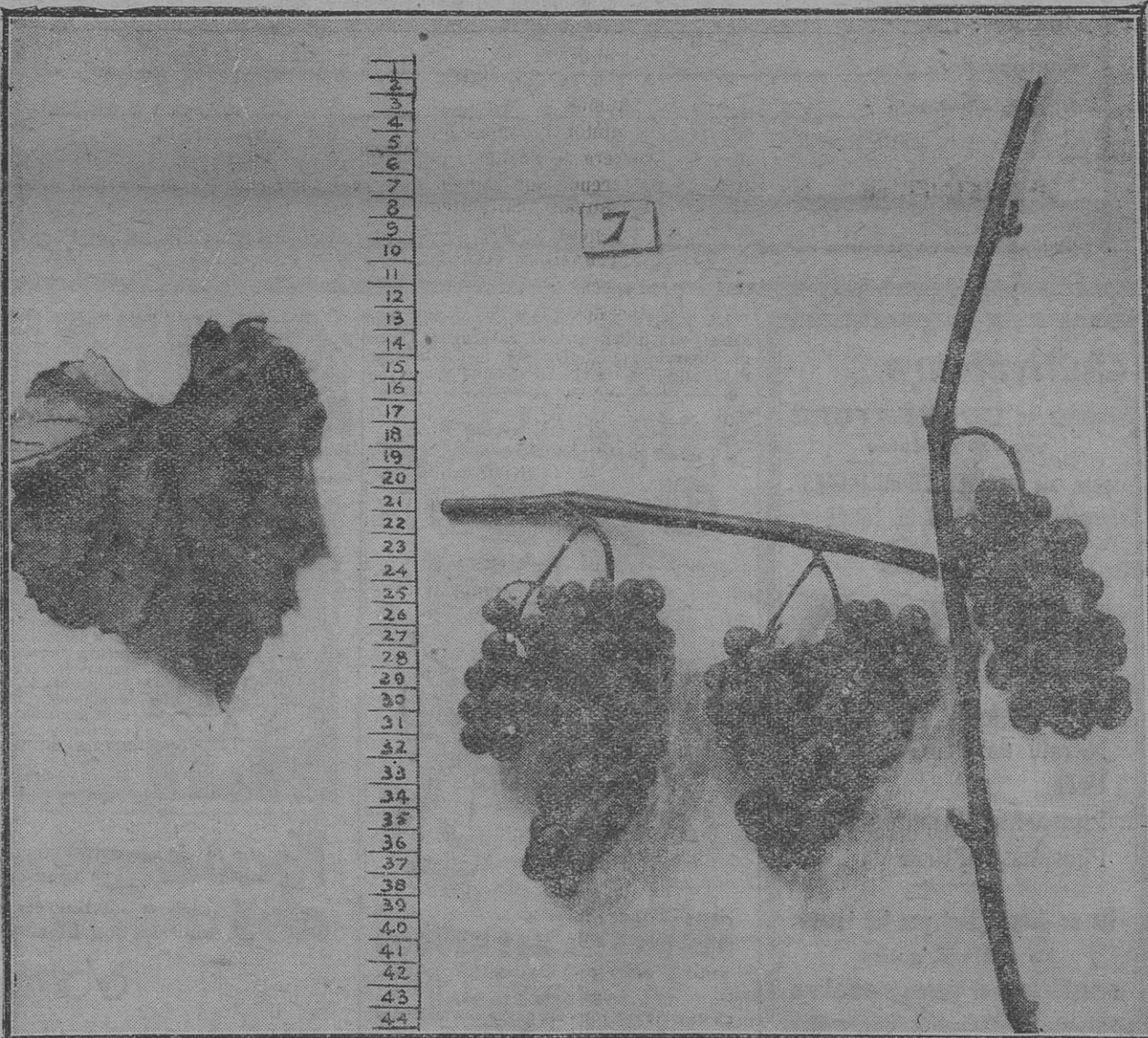
Dans toute lunette, quelle que soit la monture, les VERRES ne souffrent pas de leur QUALITE, de leur EXECUTION, résulte l'amélioration de la vue. Accordez à leur CHOIX, toute l'ATTENTION qu'ils méritent.

LE MARD

3, Rue d'Orléans - NANTES

CE JOURNAL EST LE MEUX INFORME ET LE PLUS VIVANT DES HEBDOMADAIRES AGRICOLES. REPANDEZ-LE AUTOUR DE VOUS.

LE SEIBEL 4995



HERNIE

CHUTES DE LA MATRICE

CL.16 MÉDECINE CHIRURGIE

DÉPLACEMENTS DES ORGANES PAR LA MÉTHODE LEROY

Combien nombreux hélas, sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de vagues bandes PLUS JANGREUX pour eux que leur propre infirmité.

Et cependant un TRAITEMENT RATIONNEL, appliqué par les soins d'un spécialiste, a toujours raison de cette infirmité GRAVE ET TROP SOUVENT MORTELLE.

Voici quelques attestations émanant toutes de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants :

M. Guastave Gantier, la Cornillais de Saint-Marc-sur-Mer.
M. François Rétif, à la Ridelette, commune d'Erbray.

M. Penteconteau, à la Vieillerie, en Saint-Joseph.

M. Henri Pipaud, au Pont-Béranger, en Saint-Hilaire-de-Chaléons.

Mme Bossis, au Pommier, par Legé.
M. A. Timonnier, à Nort-sur-Erdre.

M. Pincheau, à Saint-Jean du Pellerin.
M. Croissard, à Châteaubriant.

M. L. Chamard, au Pallet.
Mme Guastave, à la Chapelle-Grain.

M. J.-B. Pellerin, à Sainte-Pazanne.
Mme Choulin, à Fresnay.

Tous guéris en quelques mois, sans gêne, sans opération, sans arrêt de travail.

Devant de tels résultats, toute personne soucieuse de sa santé et de ses intérêts, comprendra qu'elle doit s'adresser à un Spécialiste de sa Région.

M. LEROY, ayant son cabinet, à Nantes, peut, par sa présence constante, suivre constamment sa clientèle de près.

Mme LEROY reçoit les dames. Faites donc appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien NANTAIS qui vous recevra gratuitement tous les jours à :

NANTES, tous les samedis, de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h., en son cabinet, 6, rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay).

Pontchâteau, lundi 14, Hôtel Boulemy. Legé, mardi 15, Hôtel du Cheval-Blanc. Geneston, mercredi 16, Hôtel Penaud.

Pornic, jeudi 17, Hôtel Continental. Clisson, vendredi 18, Hôtel de la Gare. Paimbeuf, mardi 22, Hôtel St-Julien.

Machecoul, mercredi 23, Hôtel de la Bicyclette.

Plessé, jeudi 24, Hôtel Bérthaud. Saint-Nazaire, jeudi 31, Hôtel de France.

LEROY, Spécialiste herniaire
6, Rue du Petit-Bacchus - NANTES
Madame LEROY reçoit les Dames

VOTRE VOISIN N'EST PEUT-ETRE PAS SYNDIQUE. QU'ATTENDEZ-VOUS POUR LE FAIRE INSCRIRE ?

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 7 Décembre 1931

ANIMAUX	Anesés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	3.495	3.265	8 50	7 70	6 30	9 30	5 10	4 23	3 15	5 77
Vaches.....	1.703	1.513	8 40	7 10	5 60	9 50	5 04	3 90	2 80	6 »
Taureaux.....	330	310	7 10	6 40	5 70	7 90	4 26	3 52	2 85	4 90
Veaux.....	2.003	1.963	11 90	9 90	8 90	12 90	7 14	5 64	4 90	7 99
Moutons.....	15.892	15.112	15 40	9 80	7 50	17 50	7 70	4 60	3 29	8 75
Porcs.....	3.258	3.258	8 28	7 42	4 58	8 72	5 80	5 20	3 30	6 10

Du Jeudi 10 Décembre 1931

ANIMAUX	Anesés	Vendus	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	1.870	1.800	8 30	7 50	6 10	9 10	4 98	4 12	3 05	5 60
Vaches.....	934	900	8 20	6 90	5 30	9 30	4 92	3 80	2 70	5 95
Taureaux.....	184	170	7 »	6 30	5 60	7 80	4 20	3 45	2 80	4 83
Veaux.....	1.480	1.400	11 90	9 90	8 90	12 90	7 15	5 65	4 90	8 »
Moutons.....	6.392	6.300	15 40	9 80	7 50	17 50	7 70	4 60	3 30	8 75
Porcs.....	2.956	2.956	8 28	7 42	4 58	8 72	5 80	5 20	3 30	6 10



La Mortalité des Lapereaux

La mortalité qui frappe les jeunes lapins sévit généralement entre le 2^e et le 3^e mois, c'est-à-dire après le sevrage.

Il en meurt quelquefois pendant les derniers jours de l'allaitement et dans les 15 jours qui suivent la dispartition du lait.

On explique cette mortalité de différentes façons et nous croyons que la bonne est celle-ci :

Lorsque le lait de la mère est à peu près tari, par conséquent en trop faible quantité pour nourrir les petits, ceux-ci commencent à manger, or à ce moment ces petits animaux ont besoin d'une nourriture abondante et devraient manger à satiété, malheureusement il n'en est pas ainsi et voici pourquoi : la mère, fatiguée par six semaines d'allaitement à besoin, elle aussi, d'une forte nourriture, à ce moment elle dévore littéralement, et comme elle mange beaucoup plus vite que ses enfants, ceux-ci se trouvent à la portion congrue, c'est-à-dire insuffisante. Alors le résultat est celui-ci : la faiblesse les empoigne et... ils meurent !

Que faut-il donc faire ? Ceci :

Donner à manger quatre fois par jour et à sept ou huit semaines, séparer les petits de la mère. De plus, si dans la nichée vous en voyez un ou deux qui semblent dépérir et rester toujours plus petits que les autres, il faut les enlever et les mettre dans une cage à part.

Il y a, dans les animaux, comme hélas ! dans les humains, des timides qui laissent spolier par de plus hardis, et c'est le cas pour vos jeunes lapins. Lorsqu'ils seront seuls, ils rattraperont les autres, car ils mangeront à leur faim.

Cependant, il faut veiller à ce qu'ils puissent en absorber dans un repas, si on leur en donne trop, ils montent dessus et la salissent de leurs excréments, alors gare le gros ventre.

Pour éviter cela, il est bon de mettre un petit râtelier dans chaque cage.

Une cause aussi de faiblesse chez les jeunes, c'est la trop grande quantité que la mère doit nourrir. Il ne faudrait jamais lui laisser plus de six lapereaux, sept au grand maximum.

Un jour ou deux après la naissance on compte les petits et on supprime ceux qui sont en trop.

Si on se livre à cette opération, il faut avoir soin d'enlever la mère car si elle vous voyait toucher au nid elle abandonnerait sa nichée.

G. FOURNIER.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents. Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

56. — A vendre, 2/3 muids, tonneaux-barriques, petites futailles, tous genres. S'adresser à M. Charon-Jamin, 36, quai Malakoff, Nantes.

167. — A vendre, beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, Viticulteur-Pépinieriste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

186. — A vendre plants de vigne greffés, sélectionnés des meilleures variétés du Pays. S'adresser à M. Smeriaud Armand, Viticulteur, Le Pallet (L.-I.).

191. — A vendre, propriété rapport et agrément, au bord de l'Erdre, joli site, à proximité de Nantes. Maison d'habitation et grandes dépendances. Petite ferme. Contenance totale, 11 hectares 2/3, dont 9 en potager, verger, terres labourables. Terres d'excellente qualité convenant à culture maraîchère. On vendrait au besoin séparément, habitation et terre environnante.

193. — A vendre plants de vignes racinés, d'hybrides producteurs directs : Seibel 4643. — Roi des Noirs 4986. — Rayon d'Or 5455-5468. — Baco N° 1 et 22-A. — Bertille-Seyve, 2862. — Condorc, Gaillard, etc.... S'adresser à M. Anneau, Le Chêne, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.). Authenticité entièrement garantie, notices descriptives et prix courants sur demande.

197. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés. Seibel blanc 4986, 4995, 5409, 5468. Rouge 4643, 5455, 5487, 6905. Bertille-Seyves. Baco, Gaillard, etc.... très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité, authenticité garantie.

S'adresser à M. Terrien-Biret, viticulteur à la Blanchardière, La Chapelle-Basse-Mer.

203. — Pépinières J. Foulonneau, Saint-Christophe-la-Couprrie (M.-et-Loire), offrent plants de vignes greffés et hybrides nouveaux, pommières à cidre et arbres fruitiers franco toutes gares. Prix courant franco.

205. — A vendre plants de vignes greffés Gros-Lot de Cinq-Mars et Gros-plants, producteurs directs des meilleures variétés rouge et blanc : Seibel, Baco, Gaillard, Auxerois, Noah, etc.... Prix intéressants. S'adresser à M. Chesneau, horticulteur, La Bernerie (L.-I.).

207. — A vendre un camion, bûche noir, à un cheval, en bon état. S'adresser Fromagerie Nantaise, avenue

Feuilleton du SYNDICAT DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE 18

L'AMOUR MÈNE

Les Millions de l'Oncle Capoulade

Roman inédit de Jean de BARASC

—

nue de l'Eperonnière, 11 bis, Nantes, de 9 à 12 heures.

208. — A vendre, plusieurs milliers de racines Seibel rouge 5455. A vendre également, à la taille, plusieurs centaines de kilos de sarment du même numéro ou en boutures, au choix. Le tout en provenance de mon vignoble et garanti comme authentique. S'adresser à Pétard-Luneau, à L'Aubardière, La Chapelle-Basse-Mer (L.-L.).

231. — A louer pour la Toussaint 1932, près le bourg du Pallet, une ferme de 6 hectares, dont 4 hectares en terres et prairies et 2 hectares en vignes.

233. — A vendre, un camion maraîcher en bon état, au complet. S'adresser au Syndicat.

234. — Superbes lapins Géants des Flandres blancs, jeunes et adultes, issus de parents 1^{er} et 2^e prix à l'Exposition de Nantes 1930 et 31. A vendre 10 francs par mois d'âge. S'adresser à M. Hémin, chemin du Perray, Doulon.

235. — A vendre, pulvérisateurs à acide, marque « Chéméré », contenance 240 litres, état neuf. Cause vente : cessation de culture. S'adresser à M. Barbin, à la Ferrais, en Savenay.

236. — A vendre de suite, plusieurs poteaux châtagniers de 5 mètres de long, 20 madiers chêne et châtaignier, de 2 m. 50 de long sur 0 m. 40 de largeur. S'adresser à Mme Belot, château de la Gaudinière, Chemin de Longchamp, à Nantes.

DEMANDES

125. — On demande à louer une ferme de 15 à 20 hectares si possible en herbage. Libre de suite. S'adresser au Syndicat.

126. — Jeune homme âgé de 30 ans, cherche place culture, aide-jardinier, soins aux animaux, ou domestique de ferme. Libre de suite, bons certificats. S'adresser au Syndicat.

127. — Eleveur région Nantaise demande domestique agricole pour s'occuper près chevaux et vaches, de préférence marié, femme tirant les vaches. S'adresser au Syndicat.

128. — On demande ménage jardinier, laitière, garde de chasse. S'adresser au Syndicat.

129. — Jeune ménage, 1 enfant, demande place, Toussaint 1932, homme petite culture, garde, jardinier, homme à toutes mains, femme occupée ou non. S'adresser à Mme de Bodard, à la Jacopière, par Craon (Mayenne).

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAFE
chez Emile BOULLERY
J.-B. TOULON, Succ^r
Quai Brancas (près la Poste) - NANTES
Téléphone 139.91

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPERATIVE a payé les blés entre :

Nantes, le 10 décembre,

Ble métrique sans ail, base 74 kilos reversibles... 146
Ble sans ail, base 74 kilos... 148
Avoines grises ou noires... 94
Avoines bigarrées... 85
Sarrasin (Bretonne)... 84 à 85
Orge indigène... 72
Orge Maroc (logés)... 65
Son bonne fabrication... 52 à 54
Son (Paris)... 49
Moutons plats... 68
Mais Indochine... (logés) 63
Mais Bessarabie... 67

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Légumes et Primeurs
MARCHE DU CHAMP DE MARS
Cours du 9 décembre

Artichauts, les 12, 15 fr. — Betteraves, les 12, 6 fr. — Carottes, la botte, 0.40. — Céleri rave, la botte, 6 fr. — Céleri blanc, la botte, 4 fr. — Choux pommés, les 16, 8 fr. — Choux-fleurs, les 12, 11 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 0.75. — Cresson, les 12, 6 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Escaroles, les 12, 1.50. — Epinards, le kilo, 1.50. — Laitues, les 12, 2 fr. — Mâche, le kilo, 1.50. — Navets, la botte, 0.75. — Oseille, le kilo, 1.50. — Oignons, le kilo, 0.70. — Pommes, le kilo, 0.80. — Pissenlits, le kilo, 3 fr. — Poireaux, la botte, 3 fr. — Radis, les 12, 2.50. — Salades, la botte, 1.75. — Scorzonères, la botte, 2 fr.

Fourrages

On cote les lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé bottée... 215
Paille de blé pressée... 205 à 210
Paille avoine bottée... 190
Paille avoine pressée... 185
Paille orge bottée... 185 à 190
Paille orge pressée... 185

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes
Cours du 4 décembre

On cote le demi-kilo :

VEAUX : 464. — 1^{re} qualité, 6.25 à 7.25; 2^e qualité, 5.25 à 6.25; 3^e qualité, 4.25 à 5.25.

BOEUF : 7. — Devant : 1^{re} qualité, 4 à 4.25; 2^e qual., 3 à 3.50; 3^e qual., 2 à 3 fr. Derrière : 1^{re} qualité, 4 à 5 fr.; 2^e qual., 3 à 4 fr.; 3^e qual., 2 à 3 fr.

MOUTONS : 263. — 1^{re} qualité, 7 à 8 fr.; 2^e qual., 5.50 à 6.50; 3^e qual., 4.50 à 5.50.

Agneaux sans tarif.

PRIX DU KILO SUR PIED

BOEUF. — Plus bas, 2 fr.; plus haut, 5 fr.; prix moyen, 3.50.
VEAU (élevé en France). — Plus bas, 4.25; plus haut, 7.25; prix moyen, 5.75.
MOUTONS. — Plus bas, 4.50; plus haut, 8 fr.; prix moyen, 6.25.

Cours des Vins

Muscadet 1^{er} choix... 600 à 650
Muscadet 2^e choix... 550 à 600
Gros-Plant 1^{er} choix... 300 à 350
Gros-Plant 2^e choix... 250 à 300
Noah (suivant le degré)... 100 à 125

PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilos, minimum.

RIZ et ISSUES

Riz Saigon n° 1, par 100 kilos... 115 »
Issues de riz... 90 »
Remouillage de fèves... 78 »
Mais pour volailles... 90 »
Les 100 kilos logés sur wagons Nantes, Chantenay...
« LE TITAN »... 105 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins...
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay...
Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Tourteaux en farine et divers

Arachide et Coprah (au cours)
Sorgho... 90 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes...
Farine de Manioc... 98 »
Les 100 kilos, départ Ste-Pazanne.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses... 130 »
Provenir « LAPOX » pour lapins... 120 »
Farine de Poisson supérieure... 210 »
Viande extra... 185 »
Coquilles huîtres... 50 »
Sur wagon départ Nantes.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé... 115 »
Grande Pondeuse... 130 »
Farine de viande... 180 »
Farine d'os alimentaire... 87 »
Les 100 kilos logés sur wagon Verton.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE
Provenir « Sucraff » N° 1... 75 »
« Sucraff » N° 2... 72 »

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse... 95 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucédanés, avoine tourteau)... 103 »

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs... 109 »
pour porcelets et truies... 160 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BOEUFs

VACHES ET VEAUX
Optima Lait... 112 »
Optima pour engraissement des boeufs... 120 »
Optimino, farine lactée pour veaux, par sacs de 5 k^g... 15 50

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasse... 86 »
Son mélassé Say, 50 %... 103 »

Paille mélassée Say, 50 %... 72 »

Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.

Provendeine
Infaillible pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

COOPERATIVE

Huiles de Table
Extra « Calvé », par 15 litres, 7 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.

Huile comestible

Etablissements H. de la Tuillaye
HUILE D'OLIVE
Par estagnon de 5 litres... 50 » (logés franco gare).
Par estagnon de 10 litres... 113 » (logés franco gare).

HUILE « LA DELICATE »

Pour Nantes :
5 90 le litre nu par estagnon de 5 et 10 litres.
5 50 le litre nu, par bidon de 28 litres. Emballages à rendre complets.

Pour hors Nantes :
Par estagnon de 5 litres... 42 » (logés franco gare).
Par estagnon de 10 litres... 78 » (logés franco gare).

CULTIVATEURS non encore syndiqués

POUR 10 FRANCS de cotisation annuelle vous recevrez CE JOURNAL chaque semaine et bénéficiez des MULTIPLES AVANTAGES de notre Syndicat et de notre Coopérative.

REMPLISSEZ DES AUJOURD'HUI le Bulletin ci-dessous et adressez-le nous 2, rue Scribe, à Nantes. Vous recevrez votre Carte d'Adhérent pour 1932 et recevrez de suite le journal.

Bulletin de Présentation

Je soussigné, désire adhérer au SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFERIEURE, en qualité de Membre ordinaire, à partir de l'année 1932 et pour le département de...

M (1).....

Adresse :.....

Commune :.....

Bureau de Poste :.....

(1) Ecrire très lisiblement.

(Signature)

Cultivateurs

employez en COUVERTURE sur vos céréales pour vos RACINES FOURRAGERES pour vos POMMES DE TERRE

Les Engrais

NOVO

à base de :

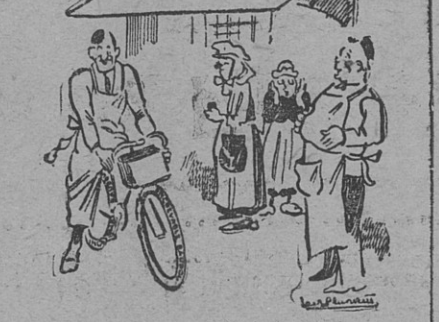
Nitrate de Potasse
Urée
Phosphate d'Ammoniaque
Phosphate d'Urée

Ils ne décalcifient pas les terres
Ils ont une action continue et progressive

LA VIGNE NOUVELLE. N'achetez pas sans vous procurer mon catalogue Henri Charrier, pépiniériste, La Jonchère d'Ardeley, les Herbiers (Vendée).

Quatre fois avec les pneus X je faisais presque toutes mes courses à pied

68. EPICERIE



depuis que j'ai DES INCROYABLES BAUDOU mon vélo est toujours prêt. LES ÉCULOIS (ORIGNES) EN VENTE CHEZ TOUTS LES MARCHANDS DE CYCLES

POUR ETRE EPATANT à la Foire à la Foie FAIRERIE LAITE FRANCAISE 86, Faubourg St-Denis, Paris (10) envoi GRATUITEMENT du NOUVEAU ALBUM INCOMPARABLE Hygiène, farces, phyq., mag. etc. (Chap. Nouv., 200 pages 3 Succès)

GRATUITEMENT... le FAKIR AIN-DRAM par ses études astrologiques vous guidera dans la vie. Actuellement en France, le célèbre FAKIR AIN-DRAM, astrologue réputé, maître des merveilleux secrets de l'Inde antique, vous donnera des conseils relatifs à votre SANTÉ, vos AFFAIRES, vos AMOUREUX. Le don merveilleux qu'il possède de lire le passé et l'avenir des destinées humaines est saisissant : laissez-le être votre conseiller et ami ; il vous évitera les ennuis et chagrins qui ont accablé vous-même ou qui vous menacent peut-être à l'heure présente. Pour profiter de cette occasion unique de faire votre bonheur, indiquez-le sans retard, votre nom et prénom, ainsi que votre date de naissance et adresse exacte. Cette étude comportant détails et prévisions, est entièrement gratuite, mais vous pouvez joindre 3 fr. en timbres-poste de votre pays pour couvrir les frais d'écriture et de port. Adressez votre demande au FAKIR AIN-DRAM, Service 134 P.R. Bureau 244, rue St-Amand, n° 4, Paris (1^{er}). (Ne pas oublier la mention : P.R. Bureau 244, rue St-Amand, n° 4, Paris (1^{er}). Indiquez si vous êtes Monsieur, Madame ou Mademoiselle.)

Vous engraissez des animaux... INDOCHINE



Le riz d'Indochine apporte le maximum d'unité nutritive sous la forme la plus assimilable et la plus salubre à l'intestin. Il convient à tous les animaux. C'est l'aliment concentré idéal pour leur engraissement.

Bureau de Propagande 62, r. de Richelieu, Paris

LE POTAZOTE

(12,5 % d'azote ammoniacal, 25 % de potasse du chlorure) Engrais azoté, potassique, concentré, sec et pulvérulent, bien homogène, soluble, avantageux fabriqué par la

Société Chimique de la Grande Paroisse à WAZIERS (Nord)

Dose d'emploi : 200 à 400 kil. à l'hectare, à l'automne et au printemps. Mélangé au Superphosphate, donne une fumure complète, idéale

Deux résultats entre 1.000 :

Sur culture de Betteraves : sans Potazote avec Potazote

M. André GAUDIN à Notre-Dame-des-Landes (L.-L.) 620 qx. 670 qx.

Sur culture d'avoine : M. Joseph PEIGNE à Erbray (Loire-Inférieure) 28 qx. 37 qx.

S'adresser à la Compagnie de SAINT-GOBAIN

Vendeur exclusif Direction Générale des Affaires Commerciales des Produits Chimiques 1, Place des Saussaies - PARIS (VIII^e) ou à ses Agents et Dépositaires

Vous engraissez des animaux...

donnez leur du RIZ D'INDOCHINE

Le riz d'Indochine apporte le maximum d'unité nutritive sous la forme la plus assimilable et la plus salubre à l'intestin. Il convient à tous les animaux. C'est l'aliment concentré idéal pour leur engraissement.

Bureau de Propagande 62, r. de Richelieu, Paris

Machines à Coudre « HOWE-EXCELS » depuis 795 fr.

Cycles - « LE GUI » - Vélos - Moteur

Pour les ÉTRENNES VELOS fillettes ou garçonnets, garantis, depuis 295 fr.

21.50 Pour Fillettes, MACHINES À COUDRE 21.50 fonctionnement parfait

Actuellement DOUBLE TIMBRES-PRIMES, Facilités de Paiement Remise importante à MM. les Membres du Syndicat

Motos « MONET-GOYON » - Cycles « LE GUI » Tout pour MOTOCYCLISTES - Place Bourse, NANTES

Par bidon de 28 litres. 5 50 le litre.

(Nu, départ gare Nantes ; fût à rendre franco.)

Savons
Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur... 265 »
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.
Savon Croix d'Or... 300 »
Les 100 k, départ Nantes

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Boeuf. — Le demi-kilo : 1^{re} caté., 6 à 10 fr.; 2^e caté., 3.50 à 4 fr.; 3^e caté., 1.50 à 2.50.
Veau. — Le demi-kilo : 1^{re} caté., 6.50 à 10 fr.; 2^e caté., 6 à 6.50; 3^e caté., 4 à 5 fr.
Mouton. — Le demi-kilo : 1^{re} caté., 8.50; 2^e caté., 6.50 à 8 fr.; 3^e caté., 3.50.

Porc. — Le demi-kilo : 6 à 7.50.
Beurre. — Le demi-kilo : 7 à 8 fr.
Œufs. — La douzaine : 10.50 à 11 fr.
Lapin. — Le demi-kilo : 6 à 6.50.
Poulets. — Le demi-kilo : 7 à 7.75.

ANCIENS
Poulets, la couple, gros 30 à 35 fr., moyens 25 à 30 fr., petits 20 à 25 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 12 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 9 à 10 fr.; beurre, le demi-kilo, 6.75 à 7.25.
Veaux, le kilo, 6.75 à 7 fr.; porcs, 5.15 à 5.25; porcs de lait, 100 à 140 fr.

CANDE
Bic, 142 à 144 fr.; seigle, 115-120 fr.; sarrasin, 80-85 fr.; avoine, 105-110 fr.; orge, 85-90 fr.; pommes de terre, 40 à 50 fr. Paille, les 1.000 kilos, 230 à 250 fr.; foin, 250 à 300 fr.

Beufs et vaches amenés, 600; veaux amenés, 60; porcs gras, amenés 40, le kilo 5 à 5.25; porcs maigres, amenés 120, le kilo 5 à 5.50; porcelets, amenés 320, la pièce 80 à 130 fr.

Tendance ferme, un peu en hausse sur les bestiaux. Chevaux amenés, 130. Beurre, le demi-kilo, 6 à 6.50; œufs, la douzaine, 8.75 à 9 fr.; poulets, la couple, 26 à 36 fr.; canards, 24 à 34 fr.; lapins, la pièce, 12 à 14 fr.; lapins de garenne, la pièce, 6.50 à 7 fr.; pigeons, la paire, 9 à 10 fr.

SAINT-MARS-LA-JAILLE
La foire. — La foire du 13 décembre, dite de la Sainte-Luce, qui est la plus importante de l'année, ayant cette année été dimanche, se trouve remise au lendemain, lundi 14 décembre.

CHATEAUBRIANT
Farines, 218 à 220 fr.; blé, 140 fr.; seigle, 86 à 87 fr.; sarrasin, 85 fr.; avoine, 100 fr.; orge, 90 fr.; son, 70 à 80 fr. Paille, 125 fr.; foin, 90 fr. Cidre, 120 à 130 fr. la barrique.

Beurre, en gros, 12 fr. le kilo; au détail, 14 fr. le kilo; œufs, 8 à 9 fr. la douzaine.
Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Bic, 140 à 142 fr.; avoine, 85 à 90 fr.; blé noir, 85 à 90 fr. Paille, les 500 kilos, 125 fr. Poulets, la couple, gros 36 à 40 fr., moyens 31 à 35 fr., petits 25 à 30 fr.; lapins, la pièce, 10 à 18 fr.; œufs, la douzaine, 8.50; beurre, la livre, 7 à 7.50.

Beufs gras, le kilo sur pied, 2.50 à 3.50; boeufs de travail, la paire, 4.000 à 7.500 fr.; vaches grasses, le kilo, 2.75 à 3.00; vaches laitières, 1.200 à 1.400 fr.; taureau, le kilo, 2.50 à 3.60; veaux, 4.50 à 6 fr.; veaux de lait, 600 à 1.000 fr.; génisses, 600 à 1.200 fr.; porcs, 200 à 300 fr.; porcs de lait, 150 à 180 fr.

Chevaux de 3 à 5 ans, 2.500 à 4.000 fr.; chevaux de service, 1.500 à 3.500 fr.

CLISSON
Bic, 110 à 142 fr.; avoine, 85 à 90 fr.; blé noir, 85 à 90 fr. Paille, les 500 kilos, 125 fr. Poulets, la couple, gros 36 à 40 fr., moyens 31 à 35 fr., petits 25 à 30 fr.; lapins, la pièce, 10 à 18 fr.; œufs, la douzaine, 8.50; beurre, la livre, 7 à 7.50.

Beufs gras, le kilo sur pied, 2.75 à 4 fr.; boeufs de travail, la paire, 4.500 à 6.500 fr.; vaches grasses, le kilo, 2.75 à 4 fr.; vaches laitières, 1.200 à 1.400 fr.; veaux, le kilo, 5 à 5.75; porcs, 6 à 5.20; porcs de lait, 100 à 140 fr.

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

Beufs et génisses, 3.25 à 4.25 le kilo;

HERBIGNAC

Bic, 150 à 155 fr.; avoine, 88 à 90 fr.; son, 74 à 75 fr.
Cidre, 150 à 160 fr. la barrique franco. Beurre, en détail, 13 à 14 fr. le kilo; œufs, 8 à 8.50 la douzaine.
Poulets, 45 à 50 fr. la couple; vieilles poules, 13 à 18 fr. pièce; pigeons, 6 à 7 fr.; perdrix, 9 à 10 fr.; lièvres, 5 fr. la livre; lapins, 5 fr. la livre.
Vaches, 5 à 5.25 le kilo; veaux, 6 à 6.50 la livre; porcs gras, 3.75 à 4 fr. le kilo; porcs de lait, 45 à 55 fr.

PAIMBOEUF
Farine, 210 à 220 fr.; blé, 140, 142 fr.; avoine, 86 à 88 fr.; blé noir, 78 à 80 fr.; son, 70 à 72 fr. Foin, affaires nulles, les 500 kilos, 55 à 60 fr.; paille, 35 à 40 fr.

Poulets, suivant grosseur, 28 à 41 fr.; canards, 31 à 35 fr.; pigeonneaux, 4 à 11 fr.; lapins, 14 à 21 fr.; lapins de garenne, 7 à 8.50; lièvres, 20 à 30 fr.; perdrix, 8 à 10 fr.; beurre en gros, 9.50 à 10 fr. le kilo, 5 à 5.25 la livre; œufs, 11 à 12 fr.

Beufs gras, le kilo, 3.60 à 3.90; taureaux, 3.50 à 3.80; vaches, 3.50 à 3.70; veaux, 5.20 à 5.50; moutons, 5.50 à 6 fr.; porcs, 5 à 5.50.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU
Poulets, la couple, gros 45 à 50 fr., moyens 35 à 40 fr., petits 25 à 35 fr.; canards, la pièce, 20 à 22 fr.; pigeons, la couple, 8 à 9 fr.; lapins, la pièce, 15 à 18 fr.; œufs, la douzaine, 8 à 9 fr.; beurre, le demi-kilo, 7 à 7.75.
Beufs gras amenés 15, vendus 14; 1^{re} qualité, 4 fr.; 2^e qual., 3.30; 3^e qual., 2.80 à 3 fr. Vaches grasses, amenées 17 vendues 14; 1^{re} qualité, 3.75; 2^e qual., 3.20; 3^e qual., 2.70. Taureaux, amenés 16, vendus 13; 1^{re} qualité, 3.50; 2^e qual., 3 fr.; 3^e qual., 2.60 à 2.80.